

Image not found or type unknown



Divoce et risque de kidnapping d enfants par le congoint

Par **minou24**, le **01/03/2010** à **02:56**

Bonjour, rnsi vous le permetez voici ma situation;rn rnmon marie et moi somme algeriens marié et resident en france , j'ai deux enfants de 5 et 6 ans nés en france , j'envisage de demander le divorce ,je suis sure d'obtenir la garde des enfants ,mais ce qui me fait peur c'est que mon mari serait capable d'emmener les enfants en vacance en algerie et ne pas me les rendre , je ne pourais plus les recuperer ,je ne veux pas courir ce risquern rnma question est la suivante ;y a t il des loi ou des accord franco algerien qui interviendraient dans ce genre de situation et qui pourraient me rassurer et me proteger???rnnet ,avoir ou pasla nationalité Française pour mes enfants et moi changerait t il la donne???rn rnmerci d'avance